



# CHAMEYRAT !

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES



JANVIER 2023

## Le recensement, c'est maintenant pour Chameyrat !

Le recensement de la population est un acte civique obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Les résultats du recensement sont essentiels. Plus une commune compte d'habitants, plus elle bénéficie d'aides financières de l'État. Votre déclaration est donc indispensable au bon fonctionnement de la commune, ne la mettez pas de côté et n'oubliez personne. L'avenir de Chameyrat est entre vos mains, nous comptons sur vous !

Une notice d'information vous sera remise soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées. Cette notice est indispensable pour vous faire recenser, gardez-la précieusement.

*Changement national : cette année un code vous sera remis pour que vous puissiez réaliser votre déclaration en ligne. Un accompagnement sera mis en place pour les personnes en difficulté numérique.*

Du 19 janvier au 18 février, 4 agents recenseurs arpenteront la commune de Chameyrat afin d'effectuer le recensement des habitants. Merci par avance de leur réserver votre meilleur accueil.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 31 janvier 2022 ou pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le secrétariat de mairie : 05 55 27 21 46 – [mairiechameyrat@orange.fr](mailto:mairiechameyrat@orange.fr)

*Agents recenseurs (de gauche à droite) : Mélissa Tauran, Luc Teyssier, Christian Ceaux, Gaëlle Maury.*



### Avez-vous téléchargé PanneauPocket ?

Un système simple et efficace qui vous prévient instantanément à chaque alerte publiée par la mairie (arrêtés, coupures, travaux, mais aussi tous les événements de la vie quotidienne et les actualités), par le biais d'une notification sur votre smartphone ou tablette. Un outil qui bénéficie également aux associations de la commune afin de les aider à communiquer sur leurs manifestations. L'application, française, est gratuite et sans publicité. Quelques secondes suffisent pour la télécharger sur votre mobile et aucune création de compte n'est demandée.

## Sommaire

Édito .....	p 3
Retour en images .....	p 4
Actualités .....	p 6
Travaux .....	p 8
Citoyenneté, solidarités & lien social .....	p 10
Tri sélectif .....	p 12
Associations .....	p 13
Nos partenaires .....	p 18
Expression politique .....	p 22
Infos pratiques .....	p 23

### Directrice de la publication :

Émilie Boucheteil

**Comité de rédaction :** Alain Augé, Joëlle Boucharel, Evelyne Brindel, Marie-Claude Brindel, Pierre Chardonnet, Franck Magnaud, Julien Renou, Marcel Vialle

**Régie pub :** Florian Botelho, Daniel Charbonnel

### Conception & impression :

Maugein Imprimeurs Tulle



## Édito

L'année 2022 aura été une année de crise : crise sanitaire, crise climatique, crise économique ; et elle aura vu le retour de la guerre sur le sol européen. A tout cela s'ajoute, en plein hiver, une crise énergétique. Chacune et chacun d'entre nous est aujourd'hui invité à réduire sa consommation électrique.

Lors du dernier Conseil municipal, nous avons exprimé nos inquiétudes sur les conséquences de ce contexte sur les comptes de la commune et sur le maintien de services de proximité avec une motion votée à l'unanimité et transmise au Préfet ainsi qu'aux parlementaires de la Corrèze.

A Chameyrat, des mesures concrètes ont été mises en place et visent à faire face à la tension énergétique et à la hausse des prix. Quelles qu'elles soient, elles ont toujours été guidées par la volonté de l'équipe municipale de prendre en compte vos remarques et vos besoins et de considérer au mieux vos situations personnelles. C'est le cas notamment des nouveaux barèmes de tarification des repas de la cantine de l'école qui, dorénavant, sont calculés en fonction des revenus et des compositions des familles et qui assurent une équité dans l'effort collectif.

L'École, justement, est l'institution fondamentale de la République, celle qui lui donne tout son sens. C'est la victoire de l'accès au savoir pour tous, de l'égalité des chances, l'élément incontournable de la démocratie et de la citoyenneté. Sans cela, il n'y a pas de société de progrès, de société solidaire, responsable et fraternelle. C'est notre conviction et nous mobilisons d'importants moyens publics au quotidien pour l'école de Chameyrat, fraîchement rénovée, qui accueille 104 élèves dans des locaux mieux aménagés et donc plus accueillants, où il fait bon apprendre. A raison de 4,5 journées par semaine, les élèves bénéficient d'activités périscolaires après la classe.

La Municipalité, au travers de ses investissements, ses dispositifs multiples en faveur de l'enseignement, essaie de répondre toujours présente. Nous attendons de l'État le même niveau d'engagement. Disposer d'une belle école, c'est bien. Accueillir les élèves dans des classes non surchargées, c'est mieux. L'ouverture d'une 5<sup>e</sup> classe à la rentrée 2022 a clairement permis d'améliorer les conditions de travail de toutes et tous et nous espérons donc la garder le plus longtemps possible !

L'équipe municipale reste pleinement mobilisée, à vos côtés, pour mener à bien les projets auxquels vous avez apporté votre confiance en 2020. Bien sûr, de nouvelles priorités apparaissent.

Nous ne ménages pas nos efforts pour maintenir l'attractivité de Chameyrat et je reste optimiste quant à la reprise prochaine de la supérette Vival ou l'installation de nouveaux commerçants. Je sais aussi que beaucoup d'entre vous ne parviennent pas à trouver un médecin généraliste. Là encore, nous démarchons de nombreux professionnels de santé pour les inciter à s'installer dans notre maison médicale, même si je reste persuadée que seule une obligation d'exercice dans les déserts médicaux, imposée par l'Etat, répondrait efficacement à cette problématique que nous sommes de plus en plus nombreux à rencontrer.

2023 commence et je suis convaincue que les difficultés que nous rencontrons ne sont pas une fatalité. Bien au contraire, elles sont aussi l'occasion de faire preuve de solidarité, de remettre en question nos pratiques afin qu'elles soient plus soucieuses de notre environnement, de renforcer, toujours un peu plus, le lien social et le bien vivre ensemble, de maintenir un service public de qualité. Tout cela, dans la proximité et le respect de chacun.

Avec nos petits moyens financiers, l'aide de nos partenaires, et beaucoup d'huile de coude, nous travaillons tous pour donner à notre commune un environnement convivial et agréable. Il reste du travail à faire c'est certain, et il y en aura toujours. Mais je sais que les années à venir combleront ce manque. C'est là le sens de notre engagement.

A vous toutes et tous, je veux vous souhaiter une très bonne année 2023.

*Meilleurs vœux de bonheur et santé !*

**Émilie Boucheteil**

Maire de Chameyrat

Conseillère départementale de la Corrèze



*Les travaux d'extension et de réaménagement de l'école élémentaire ont été inaugurés le 19 novembre dernier en présence de Etienne Desplanques, Préfet de la Corrèze et de Pascal Coste, Président du Conseil départemental de la Corrèze et de nombreuses autres personnalités politiques. Les familles, enseignants, personnels communaux, architectes, entreprises et voisins étaient également présents. Un moment important qui symbolise la priorité que nous donnons à la jeunesse et à son éducation.*

# Retour en images



## *Opération couvertures*

En janvier dernier, les élus ont assuré une permanence pour recueillir vos nombreux dons de couvertures, à la suite de l'appel urgent de la SPA. Merci pour votre mobilisation !



## *Atelier 3D*

Les jeunes de la commune ont pu s'initier à la conception et à l'impression 3D et repartir avec un porte-clé de leur création lors d'un atelier proposé par *Familles Rurales*.



## *Pâques*

Sous un grand soleil, les enfants se sont lancés dans une chasse aux œufs géante au Puy de Mirat. Un beau moment de joie et de partage pour les nombreuses familles présentes.



## *Voitures anciennes*

Vous avez été nombreux à venir admirer les magnifiques bolides de *l'Amicale Tricyclecariste de France*, de passage dans la commune. Les conducteurs, ravis de cet accueil, ont pris le temps d'échanger avec tous et ont même proposé à chaque enfant une petite balade à bord de ces voitures d'avant-guerre. Un événement dont petits et grands se souviendront longtemps !



## *Animation vélo*

Réparation de vélo, rappel des règles de sécurité, parcours de maniabilité, l'association *A Bicyclette* a installé son atelier itinérant à l'école le temps d'un samedi après-midi.



## *Cérémonies commémoratives*

La Municipalité et *l'Association des Anciens Combattants* ont rendu hommage aux Morts pour la France avec les enfants de la commune et la chorale de *Chameyrat Amitiés*.



## *Bonne retraite !*

Sa bonne humeur et sa bienveillance vont nous manquer : après 26 ans auprès des enfants de l'école à la garderie et la cantine, *Chantal Neel* a fait valoir ses droits à la retraite.



### *Marché de Pays*

Le 1<sup>er</sup> *Marché de Producteurs de Pays* à Chameyrat a remporté un franc succès. Bravo aux nombreux bénévoles pour l'organisation de cette belle soirée festive et gourmande.



### *Nácar*

Entre traditions brésiliennes et sonorités électroniques, la commune a accueilli, le temps d'une soirée, le groupe *Nácar* pour un concert envoûtant dans le parc de la mairie.



### *La Luzège*

Guichet fermé pour le *Festival de la Luzège*, de retour à Chameyrat avec les spectacles *Petite Sorcière* et *Cabaret*, deux créations originales qui ont ravi les adultes comme les enfants.

### *Octobre rose*

Cette année encore, la commune s'est mobilisée pour la lutte contre le cancer avec *La Chameyracoise*, une marche de 10 km. Le nouveau parcours, élaboré par l'association *Chameyrat Culture et Loisirs*, a réuni plus de 300 participants. La balade dominicale a permis de récolter la somme de 1 689 € qui a été entièrement reversée à la *Ligue contre le Cancer*.



### *Team Chameyrat*

Félicitations aux 63 inscrits de la *Team* pour leur performance et leur bonne humeur qui remportent, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la 1<sup>er</sup> place du challenge du nombre.



### *Le trio du Téléthon*

La coopération entre les communes de Chameyrat, Favars et Saint-Germain-les-Vergnes et les associations a permis de récolter la somme de 2 400 € pour l'AFM 19.



### *Chameyrat a fêté Noël !*

C'est désormais une tradition : le dernier jour d'école de l'année est l'occasion de se retrouver avec les familles et les associations de la commune, en toute simplicité et convivialité.

## Extinction de l'éclairage public

L'augmentation du coût de l'électricité impactant fortement le budget de la commune et afin de protéger les habitants d'une augmentation des impôts locaux en 2023, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de couper l'éclairage public de 23h à 6h sur l'ensemble de la commune. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuera également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

*A savoir* : 25 des 251 luminaires de la commune ne sont pas équipés d'horloges et ne peuvent donc techniquement pas être coupés sans modification de l'installation. Ils resteront allumés, en attente d'une solution technique.

**INFO+ : Les anciennes illuminations de Noël ont toutes été remplacées par des neiges équipées d'ampoules basse consommation. Leur durée de fonctionnement, tant au niveau des dates que des horaires a été réduite. Le coût de fonctionnement est estimé à une centaine d'euro pour la période.**

## Deux nouveaux défibrillateurs

Les deux défibrillateurs de la commune ne fonctionnant plus, ils ont été remplacés pour la somme de 2 220 € ; ils sont installés au stade au Puy de Mirat et devant la salle des associations.

Merci à la caisse locale *Groupama* et à son Président *Guy Bernardie* qui a pris en charge le coût du défibrillateur du stade.

Un contrat de maintenance annuel a été conclu avec le fournisseur.

## Les permanences numériques renouvelées en 2023

En partenariat avec la commune, l'association *Familles Rurales* assure de nouveau pour cette année des permanences d'aide et d'accompagnement individuel à l'utilisation du numérique, notamment pour les démarches en ligne. Ces permanences, confidentielles et gratuites pour l'utilisateur, ont lieu à la mairie le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 9h à 12h et exclusivement sur rendez-vous :

- 07 88 56 52 76 ou 05 55 26 86 49
- [contact@famillesrurales-correze.fr](mailto:contact@famillesrurales-correze.fr)

**INFO+ : Vous êtes intéressés par des ateliers informatiques ? Faites-le nous savoir !**

## Compostage partagé

Afin de favoriser la valorisation des déchets ménagers, la commune de Chameyrat, sous l'égide de *Tulle aggro* et de son animatrice prévention et tri des déchets *Karine Henrion*, a installé 3 bacs de compostage collectif dans le bourg, derrière le parking de la salle polyvalente. 5 référents se sont portés volontaires pour veiller au bon fonctionnement du site et ont pu bénéficier d'une formation.



**INFO+ : Une permanence est assurée sur place par les référents communaux les samedis matins de 11h à 12h. L'occasion de poser toutes vos questions et, pourquoi pas, vous porter référent pour un futur site de compostage dans votre quartier !**

## Rapport 2021 du Syndicat Mixte des Eaux du Maumont

En 2021, les agents du Syndicat des Eaux du Maumont ont réalisé 284 interventions dont 74 sur Chameyrat (32 changements de compteurs vétustes, 19 améliorations réseau et 23 interventions pour fuites). La majorité des interventions est réalisée avec le soutien de nos agents. Cette coordination que nous avons souhaité mettre en place continue à donner satisfaction sur le terrain.

*A savoir* : Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau 2021 est consultable en mairie ou sur le site du Syndicat : [www.syndicat-eau-maumont.com](http://www.syndicat-eau-maumont.com)



**INFO+ : Les astreintes sont assurées par le Syndicat au 06 80 36 83 24**

## JEUNESSE

### La cantine à 1€

Le Conseil municipal a décidé de mettre en place une tarification sociale répondant au dispositif national « cantine à 1 € ». Cette tarification s'inscrit en effet dans le cadre du soutien apporté par l'État à certaines collectivités, dont Chameyrat, afin de permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1 € maximum. Les tarifs appliqués dès janvier 2023 seront donc différents en fonction des revenus et de la composition des familles et deviendront progressifs, au regard du quotient familial CAF. Les parents d'élèves recevront une information détaillée sur le dispositif.

### Rentrée scolaire 2023/2024

Afin de préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire, les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) à l'école de Chameyrat sont invités à se faire connaître dès maintenant auprès du secrétariat de la mairie. Les documents à fournir pour l'inscription sont le livret de famille, la pièce d'identité des parents, un justificatif de domicile, le carnet de santé de l'enfant. D'autres documents pourront vous être demandés en fonction de votre situation familiale.

### Des activités périscolaires variées !

En partenariat avec l'Amicale des Jardiniers du Puy Mézier, un projet de jardin est en cours d'élaboration avec les enseignants. Le périscolaire ne manquera pas de s'y associer : tri des déchets, compost, activités jardinage et manuelles autour du jardin.



**INFO + : Les associations de la commune font aussi du périscolaire ! Le Rugby Club Chameyrat est intervenu au cours de la première période des activités périscolaires pour proposer une initiation rugby aux enfants qui en redemandent. En seconde période, c'est la chorale de Chameyrat Amitiés qui est intervenue et a appris aux enfants des chants en vue de la soirée de Noël. Un chouette moment intergénérationnel que petits et grands ont apprécié !**



### Profession Sport

Comme l'année passée, Profession Sport a proposé à nos jeunes différentes activités sportives financées par la commune en juillet/août. Malgré certaines journées caniculaires, pas une séance n'a manqué. Une opération qui a rencontré un vif succès à tel point qu'il a fallu ouvrir des listes d'attente. Un petit bémol : les enfants inscrits qui ne sont pas venus et dont l'absence n'a pas été signalée, ce qui a empêché de rappeler des enfants de la liste d'attente.



### SOS nounous

Nous manquons d'assistantes maternelles sur la commune. Les personnes intéressées pour se lancer dans cette activité peuvent contacter Evelyne Brindel, Maire-adjointe en charge de la jeunesse, pour évoquer tout projet d'installation indépendante, de MAM (maison d'assistantes maternelles), etc.

## École de Chameyrat

Les travaux d'extension et de réaménagement de l'école se sont achevés en novembre dernier.

336.000€ de travaux au total ont été effectués, subventionnés en grande partie par l'Etat et le Département de la Corrèze : amélioration énergétique du bâtiment avec la mise en place d'une ventilation double flux, l'installation de capteurs de CO<sub>2</sub>, la réfection des sols et peintures, la création de sanitaires pour les filles, d'un bureau pour la direction, de rangements et l'installation de dispositifs acoustiques et de luminaires moins énergivores. Les volets de l'école maternelle ont également été remplacés. Réalisés sous maîtrise d'œuvre d'Hervé David, architecte, il convient de remercier toutes les entreprises intervenantes pour le respect des délais et la qualité des prestations sur ce chantier complexe. Remerciements aussi aux agents municipaux et élu-e-s qui se sont fortement impliqués et ont contribué à la réussite de ces travaux, menés concomitamment avec les réaménagements de l'école maternelle pour l'ouverture de la 5<sup>e</sup> classe en septembre dernier.

**INFO + : En tout et pour tout depuis 5 ans, plus d'1 million d'euros ont été investis dans l'école.**

## Un nouveau tracteur tondeuse

Le nouvel engin, acquis auprès de Gamm Vert, plus performant pour l'entretien des espaces verts et du stade, a coûté 28 140 € TTC, montant duquel il faut déduire la reprise de l'ancien pour 5 950 €.

## Voirie

Sur les voies communales d'intérêt communautaire, 3 chantiers ont été financés par Tulle agglomération en 2022 :

- l'achèvement de la route du Pont de la Gane et de l'amélioration de la visibilité au carrefour avec la route de la Ramade, pour 16 614€ HT ;
- la réfection du revêtement de la route des Prades pour 10 591€ HT ;
- la rénovation de la rue des Combes de Brossard 19 550€ HT ;

Concernant les chemins ruraux, nous avons rénové la route de Chanteranne, le chemin des Pouges et celui de Matou (rue du 19 mars 1962 prolongée) pour un montant de 19 398€ HT, à charge de la commune, avec une subvention du Département de 7 759€.



## Sécurité routière

### Sur les routes départementales

En concertation avec les services du *Conseil départemental* et de *Tulle agglomération*, l'étude de retraitement de la RD9 en traversée de Poissac est entrée dans sa phase active avec la désignation de la maîtrise d'œuvre composée de *SALTUS* (mandataire) et *A2i SAS*. Le projet porte également sur la RD9E5 (rue de la Trémouille, vers Virevialle) et la rue de l'Ecole. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu au troisième trimestre 2022. Les propositions d'aménagements seront présentées lors d'une réunion publique.

### Sur les Voies Communales d'Intérêt Communautaire (V.C.I.C.)

Le test d'écluse à l'entrée du bourg sur la rue du Général Hugo étant concluant, *Tulle agglomération* va procéder prochainement à la réalisation d'un aménagement en dur. Le test sera déplacé route du Pont de la Gane, dans le même objectif de maîtrise des vitesses des véhicules entrant dans le bourg.

Un test de rétrécissement de chaussée est également effectué rue de Turenne.

## Résidence seniors : top départ du chantier !

Le chantier a débuté en décembre dernier. Sous maîtrise d'ouvrage et d'œuvre du bailleur social *Polygone*, les 6 logements adaptés devraient être livrés au printemps 2024. Plusieurs candidatures sont d'ores et déjà enregistrées. Dès fixation des loyers des T2 et T3, avec ou sans garage, les candidatures devront être confirmées avant attribution. Nous aurons l'occasion de préciser les modalités courant 2023.

## Lotissement du Bourg

Il reste à vendre quatre lots d'une superficie de 829 m<sup>2</sup> à 1 113 m<sup>2</sup>, au prix de 25 € TTC/m<sup>2</sup>.

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de mairie

05 55 27 21 46 – mairiechameyrat@orange.fr



# LOTISSEMENT DU BOURG

COMMUNE DE  
CHAMEYRAT



**LOTS À VENDRE : 25€ TTC/M<sup>2</sup>**

**Mairie de Chameyrat**

**05 55 27 21 46**

**mairiechameyrat@orange.fr**

## Aménagement du site du Puy de Mirat

Le groupement de bureaux d'études pluridisciplinaire *DesPaysages* comprenant paysagistes, architecte, bureau d'études réseaux et économiste, a été désigné pour ce projet. Dans cette première phase, il s'agit de définir les principes d'aménagement d'ensemble du site, les divers équipements possibles à installer et le calendrier de réalisation. Cela sera réalisé au cours du premier semestre 2023.

La désignation de maîtres d'œuvre sera l'étape suivante, en vue de la réalisation concrète des actions retenues par la commune pour les prochaines années.

## Enfouissement des lignes aériennes et modernisation de l'éclairage public

Le programme de remplacement des foyers énergivores s'est terminé en mai 2022. 88 luminaires ont été remplacés par des LED. D'après le recensement de notre parc d'éclairage établi par la *Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE19)*, il reste seulement une trentaine de luminaires vétustes à renouveler, ce que nous ferons dès qu'une opportunité de financement se présentera. Concernant les projets de dissimulation des réseaux à Poissac et Lotissement Matou, ces travaux étant coordonnés avec le *Département, Tulle agglo, le Syndicat des Eaux du Maumont* et la *FDEE19*, nous sommes dans l'attente de leurs propositions de financement pour un calendrier de réalisation.

**INFO+ : Le candélabre solaire de l'arrêt de bus de la Lignade est en service avec une extinction à 21h (1h après le dernier bus) et un ré-allumage vers 6h (1h avant le 1er bus).**

## Cérémonie de la citoyenneté

C'est avec beaucoup de solennité et sous le regard bienveillant de Marianne que les membres de la Commission citoyenneté, solidarités et lien social de la municipalité de Chameyrat ont remis le livret du citoyen et leur carte d'électeur aux jeunes de la commune, quelques jours avant le 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles en avril dernier.

« Voter, c'est d'abord un droit. N'oublions jamais que le droit de vote est le résultat de plusieurs siècles de lutte gravée dans l'histoire de notre pays. C'est aussi un devoir envers celles et ceux qui ont perdu leur vie pour que nous puissions vivre aujourd'hui dans une démocratie » a déclaré Émilie Boucheteil, Maire de la commune. « Voter, c'est vouloir décider et non subir » a poursuivi le Maire. « Vous représentez la jeunesse de notre pays et vous êtes l'avenir de notre société. C'est à vous de lui apporter les changements que vous souhaitez et les valeurs dans lesquelles vous vous reconnaissez. C'est aussi à vous de choisir ceux qui les porteront en votre nom ».

Joëlle Boucharel, Maire-adjointe en charge de la citoyenneté, des solidarités et du lien social, a souhaité s'adresser aux jeunes filles présentes en reprenant Simone de Beauvoir : « N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. »

La cérémonie s'est terminée par une halte dans le parc de la mairie où l'arbre de la citoyenneté a été planté spécialement pour l'occasion.



## (Bien) vivre ensemble !

Nous avons tous envie de bien vivre dans notre commune. Sans doute, en respectant la réglementation en vigueur, tout en sachant que le civisme, la liberté partagée, le respect de l'autre et de l'environnement, la responsabilité individuelle restent les clés de ce bien-vivre ensemble.

### Faisons moins de bruit

- Les travaux de bricolage et de jardinage (*Arrêté préfectoral de 1999*) à l'aide d'appareils bruyants sont à réaliser uniquement :
  - > du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
  - > samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
  - > dimanche et jours fériés de 10h à 12h.
- Tapage nocturne (*réglementation nationale : art. R.623-2 du Code pénal*) : tout citoyen doit respecter la quiétude de son voisinage de jour comme de nuit.
- Aboiements intempestifs : l'aboiement chez le chien est naturel, il ne doit pas devenir excessif et gênant pour le voisinage.

### La rue, la route, un espace à partager

- Respecter les règles du Code de la route et les limitations de vitesse.
- Ne pas attendre vos enfants à la sortie de l'école en stationnant de façon anarchique, leur donnant ainsi un mauvais exemple et... rester courtois en toutes circonstances.

### Respecter le milieu dans lequel nous vivons

- Ne pas dégrader les espaces et les équipements publics.
- Veiller à la propreté et au respect des aménagements du parc de la salle des fêtes.
- Ramasser les déjections de chiens et les tenir en laisse.

- Ne pas oublier que la divagation des chiens est interdite, dangereuse et peut faire l'objet de contraventions.

### Déchets

- Respecter les endroits prévus pour la collecte des ordures ménagères.
- Déposer les déchets dans le bon conteneur et ne pas les poser au pied.
- Tous les déchets autres que ceux acceptés dans les conteneurs disposés en de nombreux points sur le territoire communal doivent être amenés en déchetterie.

### Plantations

- L'élagage régulier des arbres et des haies plantés en bordure de voie publique est à la charge des riverains.
- Le brûlage des déchets verts est interdit, sous peine d'une amende de 450 euros.
- *Le Code civil, articles 653 à 673*, traite de la mitoyenneté.

### Vivre en bon voisinage

- Le rapport de bon voisinage se cultive au quotidien.
- Privilégier le dialogue et la communication.
- Rester conciliants en toutes circonstances, favoriser les échanges de service et la solidarité.
- Respecter le calme et éviter les désagréments qui amènent des conflits.

Et s'imprégner de la citation de John Stuart Mill : « *La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres* »...

## Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Créés en 1953, les Centres Communaux d'Action Sociale sont chargés de l'aide sociale des communes. A cette époque, ils étaient appelés « Bureaux d'aide sociale ». La loi du 06 janvier 1986 a changé ces institutions en C.C.A.S., plus adaptés à la nouvelle législation sanitaire et sociale. Les C.C.A.S. sont des établissements publics dont le rôle principal est d'orienter, recevoir et conseiller le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social.

A la tête du C.C.A.S. de Chameyrat, on trouve le Maire de la commune, Émilie Boucheteil, Présidente de droit, entourée de 5 élus : Joëlle Boucharel, Marie-Claude Brindel, Adeline Comby, Annette Lavaud et Patrick Vialatte. Siègent également 5 représentants d'associations : William Asquin, administrateur UDAF ; Catherine Bonnette, représentante de l'ADAPEI ; Michèle Mirat, représentante de la Croix Rouge ; Françoise Rode, représentante de l'Instance de coordination de l'autonomie du Canton de Naves, Jean-Claude Simbèlie, Président de Chameyrat Amitiés. Les membres du C.C.A.S. sont à votre écoute pour connaître vos besoins, souhaits ou suggestions. N'hésitez pas à les contacter !

**INFO+ : en 2022, le C.C.A.S. a étudié et répondu à des demandes d'aide sociale sollicitées par l'assistante sociale. Vous pouvez la contacter au 05 55 93 73 17.**

## Repas des aînés et colis

Comme chaque année, le repas offert par le C.C.A.S. et confectionné par le traiteur de la commune *Gubert* a régalé nos aînés. Le repas et l'après-midi ont été animés par le groupe *Mélody's*. Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous et ont permis à toutes et tous de passer un excellent moment ! Les personnes de 75 ans et plus dans l'incapacité de se déplacer ont, quant à elles, bénéficié d'un colis composé de produits locaux, voire Chameyracois pour partie (gâteaux de la *biscuiterie Corresa*, jus de poire de chez *Féréol*, miel de *Nicolas Godbille*) remis par les membres du C.C.A.S. et les conseillers municipaux.



**INFO+ : nos aînés résidant en maisons de retraite n'ont pas été oubliés et ont reçu, comme l'année dernière, un petit colis de produits d'hygiène remis lors d'une visite par des membres du C.C.A.S.**

## L'Instance au service des plus fragiles

L'Instance de coordination de l'autonomie du canton de Naves, secteur Tulle Campagne Nord, s'adresse aux personnes âgées et/ou handicapées des communes de Chameyrat, Favars, Naves, Saint-Mexant, Saint-Germain-les-Vergnes et Saint-Hilaire-Peyroux. Elle oriente les personnes et leurs familles et propose des services en fonction de leurs besoins (information, aide administrative, ateliers d'animation et de prévention du vieillissement, téléassistance, portage des repas, etc.).

Plus d'infos : 05 55 29 90 97 ou [ica-naves1@orange.fr](mailto:ica-naves1@orange.fr)



## Le saviez-vous ?

### Le blason de Chameyrat... vient de Poissac !

« D'azur à la cloche d'argent soutenant un coq d'or crêté et barbé de gueules, accompagnée de trois étoiles d'or, deux aux flancs et une en pointe. »

Les armoiries du baron **JAUCEN** de Poissac sont devenues le blason de la commune de Chameyrat en 1979.

C'est un écusson descriptif à partir de son nom :

- coq est **JAU** en occitan
- cloche est **SENH** en occitan ancien
- **JAU SENH = JAUCEN**

## Nouveau

# À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous vos emballages se trient et vont dans *le bac jaune!*

### Tous les emballages en *plastique*

↳ Bouteilles, flacons, pots,  
barquettes, sachets, films  
plastique, tubes...



### Nouveau



### Emballages en *métal*



↳ Bouchons, couvercles,  
capsules médicaments, boîtes  
de conserve, barquettes alu...

### Emballages en *carton*



↳ Briques, cartonnettes,  
boîtes, sacs en papier...

# Du côté des associations

Les articles des associations sont rédigés et fournis par leurs responsables que nous remercions.

## Chameyrat Culture et Loisirs

Le 19 novembre, *Chameyrat Culture et Loisirs* a tenu son assemblée générale en présence de nombreux adhérents et de Evelyne Brindel, représentant la Mairie. Le Conseil d'administration a été reconduit, le bureau sera constitué lors du prochain conseil. Le Conseil d'administration se compose de Michel Mirat, Michel Delvert, Martine Caze-Bosmet, Gisèle Drut, Jean-Paul Caze-Bosmet, Michele Mirat, Jeannette Bost, Bernard Chabrierie, Michel Malardier, Claude Laval.

### Nos activités régulières

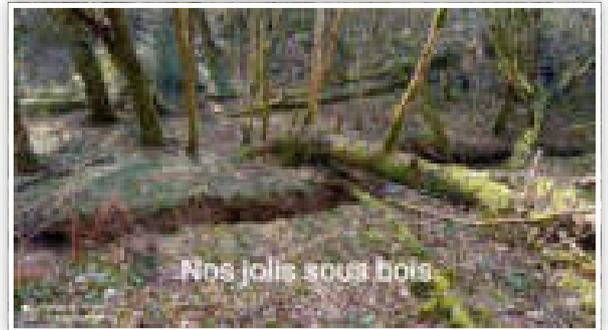
- Chaque mercredi à 14h : rando santé (durée environ 2h)
- Chaque vendredi à 13h30 : rando sur 3 heures environ.

A compter du mois de juin et jusqu'en septembre les randos se font le matin (le mercredi départ 9h, le vendredi 8h30). Si nécessaire un co-voiturage est proposé.

Cette année encore notre association a été agréée Rando Santé, en Corrèze seuls 3 clubs sont labellisés.

### Nos activités ponctuelles

- Début juillet, nous avons participé (en tant que marcheurs ou bénévoles) au Relais pour la Vie au profit de la *Ligue contre le Cancer* sur le site de l'Auzelou à Tulle.
- En octobre, comme chaque année, nous avons participé à la Rando Ligue autour du Lac du Coiroux. Nous avons aussi apporté notre concours pour encadrer l'activité le sport à l'école proposée par l'*USEP*, plus de 2000 enfants ont participé.
- Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, la Mairie nous a demandé de participer à La Chameyracoise, nous avons proposé une rando de 10km qui a réuni plus de 300 participants. Les fonds collectés (environ 1700 €) ont été reversés en totalité à *La Ligue contre le cancer*.
- Le 12 décembre nous avons proposé une rencontre de convivialité avec les autres associations au cours de laquelle nous procéderons à l'entretien des chemins empruntés par tous.
- En décembre nous avons été présents à Favars pour le Téléthon et à Chameyrat pour la fête de Noël proposée par la Mairie.
- En 2022 la Rando du Plateau était organisée par Saint-Germain-les-Vergnes, plusieurs adhérents étaient présents pour découvrir le circuit proposé, en 2023 ce sera au tour de Favars.
- Cette année encore, une formation aux premiers secours a été proposée aux adhérents.



### Voyage

Début juin un groupe est parti pour un séjour d'une semaine à Saugues en Haute-Loire, ils ont pu découvrir au travers des randos de très beaux paysages (environ 600m d'altitude) et la diversité quant à la flore mais aussi l'architecture notamment au Puy en Velay, la visite de musées et l'histoire de la Bête du Gévaudan. Ils ont bénéficié d'une météo favorable. Le séjour a été apprécié aussi bien sur l'organisation que sur l'hébergement. Pour 2023, un séjour est proposé aux adhérents au Mayet de Montagne dans le département de l'Allier.



N'hésitez pas à venir nous rejoindre, pour découvrir nos sentiers et ceux des communes environnantes et partager de bons moments, sur le parking de la salle polyvalente les mercredis à 14h ou le vendredi à 13h30 !

Pour mieux nous connaître vous pouvez consulter notre site : [les-randonneurs-chameyracois.e-monsite.com](http://les-randonneurs-chameyracois.e-monsite.com)  
Vous pouvez aussi contacter Michel au 09.87.30.47.14 ou par mail [michel.mirat@orange.fr](mailto:michel.mirat@orange.fr)

Le président, **Michel MIRAT**

# Du côté des associations

## Rugby Club Chameyracois

La saison 2021-2022 a permis de relancer les compétitions de rugby. Pour la saison passée le RCC a redémarré la saison avec un effectif peu conséquent et n'a pu présenter qu'une seule équipe en championnat de régionale 2. Les oranges et noirs ont terminé 7<sup>e</sup> de leur poule en championnat de Nouvelle-Aquitaine. La fin de saison a apporté beaucoup de satisfaction lors du Challenge Nouvelle-Aquitaine. Dans une poule de 4, l'équipe s'est qualifiée pour les phases finales en remportant 2 victoires sur 3 matchs contre Meymac et à Aubusson. Elle est revenue victorieuse de son 1/8 de finale à Mansac et a perdu en 1/4 de finale à Dampniat après avoir réalisé une belle partie.



Pendant l'inter-saison les Présidents ont dû remettre un STAFF en place en recrutant tout d'abord des entraîneurs. Ensuite l'accent s'est porté sur le recrutement des joueurs. Un travail conséquent a été effectué et l'effectif senior est passé de 34 à 50 licenciés avec beaucoup de jeunes, cela permet de présenter 2 équipes tous les dimanches. Les entraîneurs ont dû mettre en place un projet de jeu pour permettre à tout l'effectif, anciens et nouveaux joueurs, de travailler dans de bonnes conditions.

Pour ce début de saison, l'objectif du milieu de tableau n'est pas atteint pour l'équipe 1, mais au fil des matchs, elle montre une belle progression. L'équipe réserve réalise de belles prestations.

Le club fonctionne à merveille grâce à ses dirigeants, ses joueurs et l'ensemble des bénévoles toujours disponibles. La poule est composée d'une équipe de la Dordogne (Salignac) et de 8 équipes corréziennes (ASPO Brive, Beaulieu, Dampniat, Mansac, Meymac, Meyssac, Saint-Aulaire et Chameyrat.

Le RCC recevra :

- l'ASPO Brive le 08/01/2023
- Beaulieu le 05/02/2023
- Mansac le 05/03/2023
- Dampniat le 26/03/2023

**Le RCC fêtera son 45<sup>e</sup> anniversaire en 2023.**

Le Président **Christophe MAURY**

## Chameyrat Animations



Au cours de l'année 2022, l'association *Chameyrat Animations* a accueilli le 19 mars à la salle polyvalente, *Serge Conjad* et *Sébastien Farge* pour une soirée originale intitulée «Histoires d'Accordéon». A l'issue de la diffusion en 1<sup>e</sup> partie du film documentaire «La Corrèze Terre d'Accordéon» réalisé par le *Département*, sur une idée de *Sébastien Farge*, nos 2 artistes sont intervenus pour raconter des histoires d'accordéon... en musique bien sûr. Soirée qui aura permis de mieux comprendre la place prépondérante de l'accordéon sur notre territoire d'un point de vue culturel et artistique, pédagogique, mais aussi économique. Merci à *Serge Conjad* et à *Sébastien Farge* pour cette très belle soirée.

L'Assemblée générale du 22 mai a permis de faire le point sur les activités de l'association, de débattre du présent et de l'avenir. Un moment clé de la vie démocratique de chaque association. L'équipe dirigeante suivante a été reconduite : Président - Philippe Ceaux ; Vice-présidente - Aline Goudour ; Secrétaire - Géraldine Dulac, Secrétaire-adjointe - Sylvie Auconie ; Trésorier - Christian Bony ; Trésorière-adjointe - Babeth Collin.

Après 4 années d'interruption, le cabaret a repris pour le plus grand plaisir de tous. Les 3 représentations des 25, 26 et 27 novembre, se sont jouées à guichets fermés. Ecrit et mis en scène pour la première fois par les membres de l'association, ce nouveau cabaret spectacle intitulé « Improbables talents » a permis à tous les acteurs d'exprimer leurs talents devant un public conquis. L'humour, la gaudriole, la tendresse et la poésie étaient bien au rendez-vous de cabaret 2022.

Vous l'aurez compris, ce cabaret nécessite un énorme investissement de la part de tous les membres de l'association. Ils réalisent un travail remarquable. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Nous sommes très fiers de proposer dans notre commune ce type d'animation.

En ce début d'année, toute l'équipe de *Chameyrat Animations* vous souhaite, une douce et heureuse année 2023.

Le Président, **Philippe CEAUX**

## Anciens Combattants de Chameyrat

Après dix ans de bons et loyaux services aux anciens *Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc (CATM)* de Chameyrat, André Peyrical a passé le flambeau de Président à Aimé Aujol lors de notre dernière A.G de 2022. Nous l'en remercions et lui souhaitons un bon repos et une bonne santé.

Aimé AUJOL, demeurant à La Fortune près de Laviaille, a été mobilisé pour la guerre en Algérie de 1958 à 1960. Très attaché à la mémoire des Anciens Combattants, il convie chaleureusement les Chameyracois à commémorer en 2023 les dates-anniversaires du 19 mars 1962, 8 mai 1945, 17 août 1944 et 11 novembre 1918, toujours en harmonie avec notre Municipalité.

En attendant, il souhaite que tout se passe bien pour chacun-e d'entre vous en 2023.

**Les membres du bureau**



## Association des parents d'élèves de l'école de Chameyrat



### Halloween

La pluie n'aura pas découragé les petits monstres de Chameyrat. Ils se sont retrouvés nombreux, le lundi 31 octobre afin d'aller récolter bonbons et sucreries dans le Bourg. Petits et grands ont été ravis de ces retrouvailles pour Halloween.

### Vente de chocolats

Une vente de chocolats pour les fêtes de fin d'année a été organisée. L'APE remercie toutes les personnes qui ont passé commande.

### Cross

L'association des parents d'élèves a offert le goûter à tous nos courageux élèves qui ont participé au cross.

**Les membres de l'APE**

## Chameyrat Patrimoine et Histoire

Une belle année pour l'association *Chameyrat Patrimoine et Histoire* ! S'attachant à inventorier et valoriser notre patrimoine local, la toute jeune association a également proposé cette année 2 temps forts. Une soirée « contes » sur le thème des dragons tout d'abord, début août au théâtre de verdure du bourg, avec la compagnie *La Maison sur la Colline*. Puis les Journées européennes du Patrimoine en septembre, consacrées pour cette édition à Poissac. Plus de 150 personnes ont assisté à cette manifestation, une réussite grâce au concours des Chameyracoises et des Chameyracois qui ont transmis leurs archives, des intervenants et des bénévoles ! Rendez-vous en 2023 pour de nouveaux projets.

Le Président, **Julien RENOU**



# Du côté des associations

## Société de chasse

La *société de chasse de Chameyrat*, représentée par ses présidents Pierre Soustre et Christophe Comby, vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2023.

La société a, comme à son habitude, maintenu ses actions pour organiser les actions de chasse sur le territoire communal en collaboration avec Chameyrat-le-Vieux. Elle a, cette année, participé à plusieurs animations en partenariat avec les associations de la commune.

Tout au long de l'année les membres du bureau veillent à organiser le bon déroulement de la chasse dans le respect des directives réglementaires imposées par la réglementation et des directives de la *fédération départementale des Chasseurs de la Corrèze*.

L'actualité a mis cette année les chasseurs sous la lumière. C'est pourquoi notre société reste vigilante sur la bonne marche et les bonnes pratiques de ses membres. C'est à l'occasion de notre assemblée générale du 04 septembre que l'ensemble des chasseurs étaient réunis au Puy de Mirat pour préparer l'ouverture 2022. A cette occasion le bureau et les représentants de la commune ont partagé notre bilan sur les activités, les comptes et projets pour la saison de chasse.

En ce qui concerne les activités, la journée pâtés de pommes de terre a eu un vif succès les 02 et 03 Avril derniers. Le concert *NACAR* organisé à l'initiative de la commune et *Tulle agglo* aura été une réussite le 19 juillet. La société de chasse a participé comme à son habitude à la 28<sup>e</sup> Bourse aux armes le 28 août. Elle sera encore présente cette année pour le Téléthon et les animations de Noël en décembre.

En ce qui concerne les détails des plans de chasse, la société maintient ses prélèvements en chevreuil avec 12 bracelets pour Chameyrat-le-Vieux et 24 pour les équipes du Bourg et de Poissac. Près de 30 sangliers auront été prélevés cette année sur la commune par l'entente partagée avec Chameyrat-le-Vieux, Pommerol et Ceysse. Les lâchers de faisans ont été réalisés de septembre à décembre. Les tirs d'été auront permis cette année de prélever 17 renards. La santé financière de la société reste bonne avec la bonne gestion des dépenses et recettes que le bureau veille à préserver. La société s'est annoncée auprès de la *fédération départementale* pour participer aux futures formations départementales sur le dossier des règles de sécurité et bonnes pratiques en action de chasse. Nous informerons l'ensemble des chasseurs sur les futures dates retenues pour réaliser ces stages.

Sur les actions de protection des cultures et gestion des nuisibles, les membres de la société restent vigilants et disponibles vis-à-vis de la population. Les actions de protection sont généralement mises en place sur les parcelles de maïs en période estivale. Il sera à l'avenir important de maîtriser ces impacts et d'en assumer financièrement les cotisations nouvellement créées par le *Département*. La société remercie les propriétaires, les habitants de la commune, les bénévoles et personnes ayant participé cette année au bon déroulement de ses activités.

Nous vous donnons rendez-vous en avril 2023 pour la journée pâtés de pommes de terre.

Le Président pour la société de Chameyrat-le-Vieux, **Christophe COMBY**  
Le Président pour la société de chasse communale, **Pierre SOUSTRE**



## Bourse aux armes et militaria

Après deux années d'absence contrainte, la *Bourse aux armes et militaria* était de retour le 28 août dernier. Bien que seule la salle polyvalente ait été occupée par des exposants moins nombreux que les années passées, de belles armes de chasse, de collection et autres objets militaria (médailles, casques, sabres...) ont su séduire un public conséquent de collectionneurs et de chasseurs avertis, venus profiter de la qualité proposée. Comme à l'accoutumée, les amateurs de tête de veau, se sont retrouvés nombreux devant la salle des associations pour faire l'éloge de ce plat corrézien que chacun a pu partager avec gourmandise.

L'ensemble du *Comité de la Bourse aux Armes* vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2023.



Le Président, **Serge MAGNAUDET**

## Chameyrat Amitiés

Bonne année 2023 à toutes et tous et bienvenue à la découverte de *Chameyrat Amitiés*, association des aînés. Nous vous invitons à nous rejoindre pour partager des moments de convivialité, divertissements, loisirs, culture et participer à des sorties et voyages. N'hésitez pas à consulter notre blog : « [chameyratamities.over-blog.com](http://chameyratamities.over-blog.com) », reflet du dynamisme de notre association.



### 1 – Les activités régulières des ateliers

Gratuites avec votre inscription de 17 euros pour l'année. Aucune obligation de présence régulière.

- Marche : tous les lundis si le temps le permet de 14h à 16h avec Lucette Mirat
- Occitan-Patois : les 1<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de 14h à 16h avec Marie-Claude Brindel
- Belote : les 1<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de 14h à 17h, autour de Martine Bellardie
- Lecture : le 2<sup>e</sup> jeudi de 14h à 16h, échange convivial avec Armande Maury
- Chant : tous les jeudis à 17h. Annie Clauzade réunit les chanteurs, guidés par Michèle Laurensou.

### 2 – Nos activités les plus marquantes de 2022

L'année 2022 avait mal commencé avec la suppression de la galette des rois, la suppression de l'après-midi dansante avec *Mathieu Martinie* et le report de notre assemblée générale. Puis les conditions sanitaires se sont améliorées et la vie de l'association a pu reprendre normalement.

Ainsi, le 02 avril a pu se dérouler notre concours de belote avec un nombre de participants très satisfaisant.

Le 30 avril, nous nous sommes retrouvés pour une soirée contes des plus agréables avec *Clément Bouscarel*.

Le 02 juin a eu lieu une sortie dans le Puy-de-Dôme, avec visite de la station thermale de Royat, ascension du Puy. Pariou et montée en train au sommet du Puy-de-Dôme.

Le 16 juin, ce fut la fête des ateliers, une nouveauté. Tout le monde a pu apprécier les animations et présentations préparées par les membres de ces ateliers.

Le 26 juin a eu lieu notre fête annuelle qui a connu un grand succès. Nombreuse participation tout au long de la journée et pour clôturer un magnifique concert de *Ghislaine Mouly*, qui a enchanté un public enthousiaste.

En septembre, ce fut le superbe voyage en Bretagne. Plein de beaux souvenirs.

Le 19 octobre, une sortie en covoiturage nous a conduits aux Quatre Routes d'Albussac. Excellent repas au restaurant, puis la découverte de la table d'orientation, de la chapelle de Roche-de-Vic et une balade le long de la Sente aux Cochons à Neuville, ont ravi l'ensemble des participants.

Le 06 novembre, le repas farcidures a réuni une centaine de convives. Excellente ambiance pour cette journée très corrézienne avec une animation assurée par *l'orchestre Monéger*.

Enfin le 10 décembre, la bûche de Noël avec la participation du groupe folklorique « *Los Rescalaires* », de Lanteuil a clôturé l'année.



### 3 – Notre programme prévisionnel pour 2023

- Mardi 11 janvier : galette des rois
- Dimanche 29 janvier : assemblée générale, clôture de l'exercice 2022
- Dimanche 12 mars : repas à thème
- Samedi 15 avril : concours de belote
- Début juin : sortie d'une journée à définir
- Dimanche 25 juin : fête de l'association
- Courant septembre : voyage
- Début octobre : sortie détente en covoiturage
- Dimanche 5 novembre : Repas farcidures
- Samedi 9 décembre : Bûche de Noël

Le Président, **Jean-Claude SIMBELIE**

# Nos partenaires



## Vêtements professionnels

☎ 05 55 20 31 07

✉ [estpubtulle@gmail.com](mailto:estpubtulle@gmail.com)

17 Avenue Alsace Lorraine  
19000 Tulle



Facebook Est-Pub

Instagram Est-Pub

[www.est-pub.fr](http://www.est-pub.fr)



# B-BACH

Services



## Entreprise d'aménagements paysagers

### Conception

*Plans et croquis*

### Création

*Aménagement de jardins, abords de piscines, terrasses en bois, maçonnerie paysagère, pavage, dallage, escaliers, clôtures, plantations et engazonnement, ...*

### Entretien (contrats annuels possibles)

*Coupe d'arbres avec intervention d'un élagueur, rognage de souches, tonte, taille, gros débroussaillage (ronciers, autour des exploitations, sous-bois, berges et marécages), désherbage manuel ou thermique, ramassage de feuilles, nettoyage terrasses et murets...  
Entretien de clôtures agricoles.*

Vente de bois

## N'hésitez plus, Laissez nous l'entretien de votre Jardin

### Service à la personne

#### Petits Travaux de Jardinage :

- Tonte avec ou sans ramassage
- Taille de tous types de végétaux
- Entretien de massifs
- Nettoyage de terrasses
- Désherbage manuel et thermique
- Taille d'arbres fruitiers

TVA réduite, Crédits d'impôts

Lavialle sud - 19330 CHAMEYRAT **06 12 77 53 94**



## MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ RAVALEMENTS

Hautefage - 19330 CHAMEYRAT  
Tél. 05 55 26 68 02 - Fax 05 55 26 67 85  
[fernandes.fils@wanadoo.fr](mailto:fernandes.fils@wanadoo.fr)

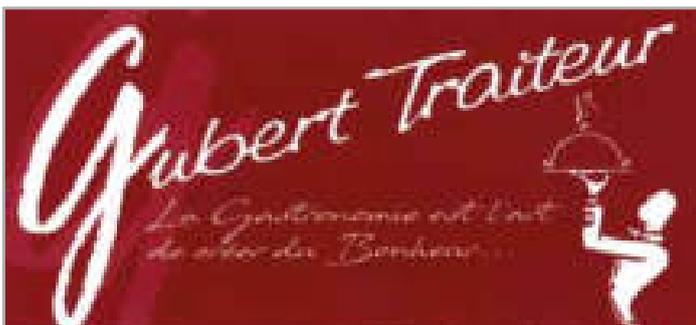


**Chauffage**  
**Sanitaire**  
**Climatisation**  
**Electricité**

**Espace Commercial Cueille**  
**05 55 26 11 25 - 19000 TULLE**  
**delbos@delbos-vackier.fr**



Signalétique • Enseigne • Publicité



**Poissac** **www.gubert19traiteur.fr**  
**19330 CHAMEYRAT** **05 55 20 36 20**

**La Graniterie Corrézienne**  
**AREILLE** Monuments dans tous les granits Français et étrangers. Caveaux en béton armé, nettoyages et restauration.  
**et Fils** Décoration, ameublement (plans de travail, cuisines et salles de bains) Devis gratuits, délais respectés

[lagraniteriecorrezienn@orange.fr](mailto:lagraniteriecorrezienn@orange.fr)

19330 St-Germain-les-Vergnes - Tél 05 55 29 32 85  
05 55 29 38 35 Fax 05 55 29 46 52

**SUPER U LAGUENNE**  
*Les 4 Quatras*

**U DRIVE** **U location**

**HORAIRES**  
Lundi-Jeudi **8h30-19h30**  
Vendredi-Samedi **8h30-20h**  
Dimanche **9h-12h30**  
**05.55.20.49.00**

**Pimont** **POMPES FUNEBRES**  
*LES 4 QUATRAS*

Organisation générale - Funérarium - Contrats de prévoyance  
Articles funéraires - Marbre - Entretien de sépultures

**COMPLEXE FUNERAIRE** **ESPACE FUNERAIRE**  
Magasin - Bureau - Funérarium Funérarium  
2A Tulle Est Route de Poissac  
19000 TULLE 19330 CHAMEYRAT

Tel. 05 55 29 14 88 / Fax. 05 55 29 28 73  
[pf.pimont@orange.fr](mailto:pf.pimont@orange.fr)

**F.P.B CONCEPT**

RELEVEMENTS DE SOLS  
CRAVAGES  
PARQUETS

Devis gratuits

**Pereira Batista Frédéric**  
40 route de Tulle 19330 Chameyrat  
**06 33 49 81 49**  
Site Internet : [www.fpbconcept.com](http://www.fpbconcept.com)

**CELAUR**  
IMMOBILIER

# Nos partenaires

**Les 3 Caves**  
 3, Avenue Guynemer - 19000 Tulle  
 Tél : 05.55.20.29.77 - Fax : 05.55.20.32.66  
[www.3caves.com](http://www.3caves.com)

**SM MOTOCULTURE**  
 Joseph FERREIRA

Tél. : 05 55 20 87 23  
 06 88 06 27 24  
 Email : smmotoculture@orange.fr

Vente & Réparation  
 Matériels parcs et jardins

Route de Seilhac  
 Impasse Chante Oiseaux  
 19330 SAINT-MEXANT

*L'Atelier de Vivi*

**L'ATELIER DE VIVI**  
 Mme MAESTRACCI Virginie  
 Tél. 06 86 97 94 95

**Café JOURNAUX YVETTE JACQUET**  
 19330 CHAMEYRAT  
 Téléphone : 05 55 27 21 44

**motrio** Services autos multimarques

**AVIA**

**Garage Jean-Paul Lagarde**  
 Garage - Station Service  
 Réparations Toutes Marques Vente VO/VN - Dépannage - Remorquage  
 Les Alleux 19330 FAVARS 05 55 26 30 79 [jeanpaul.lagarde2@wanadoo.fr](mailto:jeanpaul.lagarde2@wanadoo.fr)

**GIGI CHRISTOP**  
 Travaux de couture (cristaux sur vêtements, fronces, boutons, volant, costumes fête, ...)  
 Hétéroclites  
 Assemblage & révisions, valises, sacs...  
 07.77.91.42.91  
 19330 Chameyrat

**Labeille Seignolles**

**MIEL DE CORRÈZE**  
 NICOLAS GODINELLE - APICULTEUR RÉCOLTANT  
 Miel et produits de la ruche  
 4 ROUTE DU PUY BOUBOCHE - 19150 LAGUENNE  
 06 79 43 13 74 [labeilleseignolles.com](https://www.labeilleseignolles.com)

**BTP**

**POUQUET**

31 route de Brive 19000 TULLE  
 Tel : 05-55-20-09-84  
 @ : pouquetbtp@pouquetbtp.com

**“L'ASSURANCE, C'EST AUSSI UNE HISTOIRE DE FAMILLE.”**

PRÈS DE 2/3 DE NOS SOCIÉTAIRES NOUS REJOignent SUR LA RECOMMANDATION D'UN PROCHE.\*



groupama.fr

**VOTRE AGENCE**  
 17 Av. Victor Hugo, 19000 Tulle  
 05 55 20 36 65

 **Groupama**  
 la vraie vie s'assure ici

\*Enquête de satisfaction Groupama menée auprès de nos nouveaux clients sur l'ensemble de l'année 2021.  
 Groupama d'Oc - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'Oc - Siège social : 14 rue de Vidalhan, CS 93105, 31131 BALMA cedex - 391 851 557 R.C.S TOULOUSE - Entreprise régie par le Code des Assurances. Document et visuel non contractuels - Ref. Com CD/2022 - Crédit photo : Aurélien Chauvaud - Création : Agence Marcel, Novembre 2022, ML 7030 122022

**JJSS ENTREPRISE**  
 Etablissement SOULIER



Électricité Générale  
 Plomberie Sanitaire  
 Chauffage Climatisation  
 Salle de bain clé en main



La Rouperie  
 19330 CHAMEYRAT  
 Tél : 05 55 29 08 12

184 bis av. de la Marguèrie  
 19600 ST-PANTALÉON DE LARCHE Tél : 05 55 29 08 12



# PIRONTE

FABRICANT - POSEUR  
MENUISERIE et FERMETURE

PVC ALU BOIS

VERANDA • STORE • PORTAIL

05 55 27 48 18



Entreprise d'Application de Chape Fluide

## AFC APPLICATION

La Fluidité de l'eau & la Durabilité de la Pierre

Tél. 05 55 92 02 27

La Rivière de Montchal - 19360 MALEMORT

# JOY

PRÊT À PORTER FÉMININ ET ACCESSOIRES

45 avenue Victor Hugo  
19000 Tulle

DAVID'S PIECES à vendre ICHI ONLY YAS

laboutiquejoy19

## BOSSOUTROT Services

Loïc Bossoutrot  
06 32 59 68 77

- plomberie
- chauffage (toutes énergies)
- électricité
- climatisation
- ventilation
- salle de bain clé-en-main

La Rivière de Montchal, 19360 Chameyrat  
bossoutrot.services@gmail.com

Les annonceurs de ce bulletin sont nos partenaires.

Ils nous ont fait confiance, vous pouvez leur accorder la vôtre.

## Une équipe pour Chameyrat

### Chameyracoises, Chameyracois,

L'année 2022 s'est achevée et, une fois encore, nous avons dû faire face à une nouvelle crise. En effet, après deux années de « crises » sanitaires dues à la pandémie de COVID-19, nous avons vécu en février dernier un événement que personne n'aurait cru revivre sur le sol européen avec la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine.

Une nouvelle fois le peuple français, et notamment les Chameyracois, s'est mobilisé et a fait preuve d'une solidarité exceptionnelle pour soutenir la population ukrainienne.

Cette tragédie a bouleversé le fragile équilibre politique, économique et surtout énergétique du continent européen et les conséquences sur notre vie quotidienne sont nombreuses.

Déjà ralenti par la crise sanitaire, les travaux et les projets menés par la municipalité ont été également impactés par le conflit en Ukraine.

Et pourtant, fidèles à notre projet, nous avons débuté les études et consultations sur l'aménagement de la zone sportive du Puy de Mirat. Les travaux de la résidence seniors du lotissement du bourg sont désormais lancés.

En tant qu'élus, nous avons des choix à faire, des décisions à prendre, des projets à mener, des urgences à gérer et des opportunités à saisir !

Il en est ainsi des travaux de rénovation de l'école primaire. Un dossier qui, certes, ne faisait pas partie de notre projet de mandature, mais qui s'est vite imposé comme prioritaire. Inaugurée le 19 novembre dernier, notre école embellie et fonctionnelle a même pu accueillir un 5<sup>ème</sup> poste d'enseignant, signe évident du dynamisme et de l'attractivité de notre commune.

Dynamique, voilà comment nous pouvons qualifier le réseau associatif ! L'année 2022 a été riche en événements et manifestations organisés sur le territoire : fête de l'école, marché de pays, spectacles estivaux, bourse aux armes, cabaret, Téléthon, ... Difficile d'être exhaustif.

Comme l'année passée, nous continuerons bien sûr à soutenir nos associations et nous poursuivrons également nos partenariats extra-communaux dans les domaines sportifs (Profession sport etc.) et culturels (Festival de la Luzège etc.)

Toujours investis et au service de la commune, l'ensemble des membres d'*Une Équipe pour Chameyrat* vous adresse ses meilleurs vœux pour 2023.

**Pierre Chardonnet**, pour la majorité municipale

---

## Chameyrat Terre de gauche

### Chers(es) administré(e)s,

L'inflation galopante va atteindre les 10% d'ici la fin de l'année ? Selon le Ministère du Travail (DARES), les salaires ont baissé de 3% en moyenne, en euros constants. Pendant que les prix flambent et menacent la capacité de nombreux salariés, retraités, privés d'emploi, à vivre décemment, la fortune des plus riches explose. Les dividendes versés aux actionnaires ont progressé de 32.7% en un an et la rémunération des patrons du CAC 40 a bondi de 52%. Dans de nombreuses entreprises, les salariés se mobilisent pour obtenir une augmentation significative des salaires en les indexant sur l'inflation, ce qui ne serait qu'une juste répartition des richesses créées par leur travail. Que fait le gouvernement face à ce constat ? Il n'augmente pas le smic. Il ne prend pas de mesures contraignantes pour obliger les employeurs à augmenter les salaires. Il octroie des primes et des chèques inflation sous conditions de ressources en utilisant l'argent public. Pire, le gouvernement a décidé de jouer la carte de la provocation en augmentant l'âge de départ à la retraite !!!!! Il est même prêt à passer en force, à coup de 49-3, pour intégrer cette disposition dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS). Le sujet est préoccupant et vient se rajouter aux autres attaques sur les droits sociaux dont le droit à l'assurance chômage. Pourtant notre système de retraites n'est pas en péril. L'objectif est donc clair : « Réduire le montant des pensions et allonger la durée d'activité de tous pour dégager des marges financières plus tard ». Clairement le gouvernement veut nous faire payer une crise économique dont il est le principal responsable. Il ne taxe pas les supers profits des entreprises du CAC 40 et protège ainsi les dividendes des actionnaires et les rémunérations des grands patrons. Nous proposons qu'une juste répartition des richesses produites soit privilégiée. Nous serons attentifs et resteront mobilisés pour réaliser le projet des jours heureux.

Malgré tout, nous vous souhaitons de participer à votre mesure à une très bonne année 2023.

**Monique Leygnac, Daniel Mirat, Patrick Vialatte**

## Tarifs municipaux 2023

### Salle polyvalente

Location de la salle pour les habitants de la commune (du vendredi soir au lundi matin) : 200 €  
Location de la salle pour les gens domiciliés hors commune (du vendredi soir au lundi matin) : 400 €  
Mise à disposition pour les associations de la commune : gratuit  
Autres réunions (journée ou soirée hors WE) : 100 €  
Forfait chauffage : 40 € à la journée, 80 € pour le week-end  
Arrhes à la réservation : 50% du montant total  
Caution à la remise des clés : 220 €

### Cantine et garderie

Cantine : de 1 € à 2.75 € le repas selon quotient familial  
Garderie : 1.40 € le matin, 1.40 € le soir (goûter offert) - 0.60 € le mercredi midi

### Cimetières et columbariums

Concessions aux cimetières  
Durée 30 ans : simple (1 x 2.50m) 100 € - double (2 x 2.50m) 200 €  
Durée 50 ans : simple (1 x 2.50m) 175 € - double (2 x 2.50m) 350 €  
Cases au columbarium  
Durée 15 ans : Case pour 3 urnes 280 €  
Durée 30 ans : Case pour 3 urnes 560 €  
Droit de dispersion et d'enfouissement des cendres dans le Jardin du souvenir 100 €

**Pour les prestations de services** (enlèvement de végétaux, encombrants, accès à une parcelle), il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable avec le service technique.

## Annuaire



### Mairie de Chameyrat

Tél. 05 55 27 21 46  
Mail : mairiechameyrat@orange.fr  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
Et de 13h30 à 17h30  
Fermeture à 17h le vendredi



### Agence postale communale (mairie)

Tél. 05 55 27 21 46  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h



### École de Chameyrat

Tél. maternelle : 05 55 26 35 87  
Tél. primaire : 05 55 26 66 81



### Syndicat des eaux du Maumont

Tél. administratif : 05 55 29 45 10  
Tél. astreinte technique : 06 80 36 83 24



### DÉCHETS

#### Plateforme de compostage (Tulle agglo) Les Bois Noirs à Saint-Mexant

Tél. 05 55 29 48 93  
Du lundi au vendredi de 14h à 18h

#### Collecte des déchets (Tulle agglo)

Tél. 05 55 20 93 10  
Mail : gestiondesdechets@tulleagglo.fr

#### Déchetterie de Tulle (Mulatet)

Tél. 05 55 20 36 85  
Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h  
Fermée le jeudi



### Restez connectés !



[www.chameyrat.fr](http://www.chameyrat.fr)



[facebook.com/Chameyrat](https://facebook.com/Chameyrat)



Panneau  
Pocket

Nous vous invitons à partager un moment de convivialité **le samedi 21 janvier** à 16h30 à la salle polyvalente\*.

A cette occasion, Madame le Maire, entourée de son équipe municipale, présentera les vœux à tous les Chameyracois et Chameyracoises.

L'ensemble  
des élus et  
du personnel  
communal

vous souhaite  
une

BONNE ANNÉE  
**2023**

\*Merci de confirmer votre présence avant le **16 janvier** au secrétariat de la mairie au 05 55 27 21 46 ou par mail à [mairiechameyrat@orange.fr](mailto:mairiechameyrat@orange.fr)